

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE KATCHENEFOLOR » en abrégé « SOAK »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé 220
Logements à côté de l'Eglise Méthodiste, lot 719, Lot 719, Ilot 143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE

KATCHENEFOLOR » en abrégé « SOAK »

Objet :

- Productions agricoles,
- Transformations de produits agricoles,
- Commercialisation de produits agricoles,
- Distribution de denrées alimentaires,
- Vente d'engrais et de produits phytosanitaires agricoles,

- Elevage de bovins et de volailles,
- Vente d'aliments pour l'élevage,
- Représentation de groupement d'intérêts. Et pour la réalisation de l'objet social :

- - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé 220
Logements à côté de l'Eglise Méthodiste, lot 719, Lot 719,
Ilot 143

Dirigeant(s) M COULIBALY KADJELOH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00641 du 31/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08378/GTCA/RC/2023 du 31/01/2023

